



# Plan financier quinquennal 2026-2030 +

---

---

---

Contrôle de la Commission financière	25.11.2025
Présentation au Conseil général	15.12.2025



## Rapport du Conseil Communal

---

Le rapport du Conseil communal sur les plans financiers se concentre sur :

### **1. Notes concernant le plan financier d'investissement présenté**

Le plan des investissements pour la période 2026-2030+ s'élève à un total de CHF 45.1 mios, dont CHF 37.7 mios sont prévus pour les quatre prochaines années. Ce plan présente tant les investissements déjà approuvés que ceux qui sont programmés et sont encore à soumettre au Légitif pour approbation. Le montant des investissements 2026-2029, approuvés à ce jour par le Conseil général, s'élève à CHF 8.1 mios. Ces investissements sont principalement liés à l'agrandissement du complexe scolaire/AES et aux investissements requis pour le traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau.

En accord avec la recommandation de la commission du Conseil général pour l'étude CSL, le COPIL constitué durant l'année 2025 travaille actuellement à une vision future pour le CSL. A ce stade, le montant de l'investissement planifié a été fixé à CHF 13 mios, basé sur la comparaison avec de récentes constructions similaires à la vision actuelle. Cet investissement est planifié pour la majeure partie durant les années 2028 et 2029.

Dans le domaine de l'aménagement et de la mobilité, deux projets sont intégrés au plan financier quinquennal d'investissement :

- La traversée du village (Valtraloc), qui sera réalisée de manière progressive durant les quatre prochaines années et concerne tant Charmey que Cerniat. Des changements de lois et normes dans ce domaine nécessitent une mise à jour du projet prévu à ce jour et les investissements qui en découlent seront soumis au Conseil général. Un montant total de CHF 1.7 mio d'investissements est prévu pour les quatre prochaines années.
- Dans le cadre du travail en cours sur la mobilité, une étude liée au stationnement sera effectuée durant l'année 2026. Afin d'anticiper les besoins futurs, un montant de CHF 5 mios a d'ores et déjà été estimé pour l'année 2027, en vue de la réalisation d'un parking supplémentaire. Ce projet sera soumis au Conseil général lorsque la vision future et le plan de mobilité auront été finalisés.
- La révision du PAL sera finalisée en 2026 et un montant de CHF 230k, approuvé en 2024 par le Conseil général, est encore à allouer à ce projet.

Dans le domaine de l'édilité et de la gestion des déchets, une réflexion doit être menée par le Conseil communal afin d'adapter le fonctionnement de ces activités à la croissance de la population observée ces dernières années dans notre Commune. Dans l'attente des conclusions, un montant de CHF 5 mios a été intégré au plan financier quinquennal pour les années 2027 et 2028.

Les investissements requis pour le maintien et le développement du réseau d'approvisionnement en eau s'élève, selon la dernière estimation du Conseil communal, à CHF 1.6 mio dont CHF 0.9 mio restent à approuver par le Conseil général. Dans un souci d'efficacité, ces travaux seront effectués autant que possible en coordination avec les interventions requises pour le traitement des eaux usées. Le montant d'investissement requis dans ce domaine est de CHF 6.5 mios pour les quatre prochaines années, dont CHF 3.6 mios ont déjà été approuvés par le Conseil général. A ce montant s'ajoute un investissement à hauteur de CHF 6.9 mios pour l'horizon 2030 et au-delà. Cet investissement total de CHF 13.4 mios s'explique par la nécessité de mettre en séparatif les conduites d'eaux usées, avec un impact positif attendu sur la part de la Commune aux coûts de fonctionnement actuel des eaux usées et à l'agrandissement de la nouvelle STEP de Broc.

Dans le domaine de l'agriculture, la desserte de l'alpage des Audèches fera l'objet de travaux en 2027. Le montant total requis est estimé à ce jour à CHF 1.9 mio. La réalisation de ces travaux sera conditionnelle à l'obtention d'une subvention de CHF 1.2 mio, soit un coût net pour la Commune de CHF 0.7 mio.



## 2. Notes concernant le plan financier de fonctionnement présenté

Les projections financières pour les cinq prochaines années demeurent sensibles à l'évolution de plusieurs paramètres inconnus à ce jour, parmi lesquels l'application de la LAFE qui, si elle est confirmée, aura un impact substantiel sur les finances des communes pour les années à venir. A cela s'ajoute des variables dont l'évolution reste incertaine, telles que le taux d'inflation, l'évolution de la population de Val-de-Charmey et celle des revenus fiscaux, les charges liées, ainsi que les taux d'intérêts et la situation économique générale.

Dans le contexte actuel de développement de notre région, les Communes sont confrontées à une hausse des charges liées combinées à la nécessité de développer et maintenir les infrastructures communales. En quelques années, nous avons donc évolué vers un environnement caractérisé par des besoins croissants liés au développement économique de la région.

Dans un contexte d'incertitude lié à la question de l'adoption de la LAFE en 2026, le Conseil Communal a décidé de baser le plan financier de fonctionnement quinquennal sur l'hypothèse prudente d'une application de cette loi. Comme indiqué dans le rapport concernant le budget de fonctionnement et d'investissement 2026, le transfert additionnel de charges liées du Canton aux Communes est donc pris en compte pour l'année 2026 et ces charges additionnelles se répercutent sur les années futures.

A la croissance des charges liées s'ajoute la hausse de l'endettement net des charges de la Commune découlant des investissements requis pour le développement et le maintien de nos infrastructures. Il faut également anticiper l'impact des projets régionaux en cours, soit la réalisation de quatre EMS et celle d'un quatrième cycle d'orientation. Au vu du contexte décrit ci-dessus, le Conseil Communal a choisi d'appliquer un taux de 6% pour l'augmentation des charges et produits de transfert.

Compte tenu des incertitudes concernant l'adoption de la LAFE, le Conseil Communal, bien que pleinement conscient des défis futurs pour notre Commune, a fait le choix de bâtir ce plan financier quinquennal sur les hypothèses connues à ce jour et en utilisant un modèle de croissance des charges estimées ou effectives. Ce modèle ne prend pas en compte le potentiel impact positif d'investissements tels que celui du Centre de Sports et Loisirs qui vise à améliorer la fréquentation du site et à augmenter les revenus qui en découlent. La pression accrue attendue sur les finances communales pour les années à venir nécessitera d'une part une politique de priorisation des investissements qui prenne en compte les besoins des citoyens, de notre économie et les potentiels impacts positifs sur les revenus de la Commune et d'autre part une planification de la maintenance de nos infrastructures afin de bénéficier d'une vision accrue des résultats à moyen et long terme.

Concernant les revenus d'exploitation, la majeure partie provient des revenus fiscaux dont la croissance a été estimée à 3%, basée sur les données historiques et l'impact anticipé de l'implémentation de la LAFE. Cet élément reste un des paramètres difficiles à prévoir et qui, durant les dernières années, a permis de bénéficier d'écart positifs par rapport au budget. Dans une perspective prudente, le Conseil Communal a néanmoins choisi de limiter le taux de croissance de ces revenus pour ce plan quinquennal.

Pour la projection des dépenses de la Commune, un taux de 2% a été pris en compte. En effet, le Conseil Communal estime que l'organisation de la Commune est maintenant stabilisée et que les charges de biens et services budgétés pour 2026 sont également proportionnés par rapport à nos besoins.

Les amortissements et intérêts sur les dettes ont été calculés en fonction du plan d'investissement à cinq ans. Toutefois, des exceptions ont été faites pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, où les intérêts et amortissements liés aux investissements réalisés sont neutralisés par une dissolution correspondante du financement spécial pour le maintien de la valeur.

Enfin, l'augmentation annuelle des charges financières a été estimée à 5% afin de prendre en compte l'endettement futur requis pour la réalisation des investissements selon le plan quinquennal.



### 3. Notes concernant les indicateurs financiers MCH2

Cette section présente l'évolution anticipée du taux d'endettement net, tant pour la Commune que par habitant, ainsi que celle du taux d'autofinancement.

Le taux d'endettement net, budgété pour 2026 à 41.6%, est considéré comme bon selon les critères MCH2. Le décalage observé dans la réalisation des investissements de ces dernières années a contribué favorablement à maintenir le taux d'endettement de la Commune à un bon niveau jusqu'en 2027. La nécessité de réaliser les investissements en attente a un impact significatif sur l'évolution du taux d'endettement net de notre Commune. D'après les indicateurs actuels, la Commune de Val-de-Charmey pourrait atteindre un taux d'endettement net qualifié de défavorable selon les critères MCH2 d'ici 2028. Parallèlement, le taux d'autofinancement affiche déjà un ratio défavorable dans le budget 2025, impacté par les investissements prévus. Le bouclage des comptes permettra de confirmer ces indicateurs.

Charmey, le 17.11.2025

Administration communale Val-de-Charmey

Syndic  
Gonzague Charrière



## Plan financier d'investissement 2026-2030 +

N°	Conseiller	Désignation	A voter / Voté	Charge brute	Montants déduits (KCHF)					Charges					Amortissements (KCHF)						
					Subven- tions	Tiers	Utilisé	Planifié 2025	Charge nette	Budget clôturé	2026	2027	2028	2029	2030 +	Contrôle	Taux d'amort.	2026	2027	2028	2029
<b>2</b>		<b>FORMATION</b>																			
<b>21</b>		<b>ECOLE PRIMAIRE</b>																			
	<b>BR</b>	Construction extension complexe scolaire/AES	26.06.2023	8'600	380	3'091	830	4'299		4'299						0	3.00%	247	247	247	7'479
<b>3</b>		<b>CULTURE - SPORT - LOISIRS</b>														0					
<b>34</b>		<b>SPORT ET LOISIRS</b>														0					
	<b>NRe</b>	Tennis et place de jeux	2027	1'000					1'000						0	4.00%	40	40	920		
	<b>NRe</b>	Rénovations et agrandissement du CSL	2027	12'000					12'000						0	3.00%	12'000				
	<b>NRe</b>	Mise aux normes incendie piscine/halle de gym	27.05.2024	100	7	91		2	2						0	3.00%	Amortissements compris dans le budget 2026				
	<b>NRe</b>	Remplacement de l'électrolyseur	09.12.2024	60		54		6	6						0	10.00%	Amortissements compris dans le budget 2026				
<b>6</b>		<b>TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS</b>																			
<b>61</b>		<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>																			
	<b>MF</b>	Etude "Valtraloc" Village-d'en-Haut	18.12.2017	350		295	25	30	30						0	10.00%	35	35	35	245	
	<b>MF</b>	Réalisation "Valtraloc" Village-d'en-Haut	2026	1'100	550			550	100	200	400	-150			0	2.50%	550				
	<b>MF</b>	Village d'En Haut - étude et réalisation	2026	1'100				1'100	100	300	250	250	200		0	2.50%	1'100				
	<b>MF</b>	Traversée du village de Cerniat	2026	200				200		100	100				0	2.50%	5	195			
	<b>MF</b>	Mesures urgentes - Route de Cerniat	09.12.2024	610	427	16	636	-469	0	0					0	2.50%	Amortissements compris dans le budget 2026				
		<b>PARKING</b>																			
	<b>MF</b>	Parking du Récard et crédit additionnel	2017-2024	1'420				1'410	10	10					0	2.50%	Amortissements compris dans le budget 2026				
	<b>MF</b>	Réalisation d'un parking supplémentaire	2027	5'000				5'000							0	2.50%	125	125	4'750		
		<b>VEHICULES</b>																			
	<b>DB</b>	Acquisition de véhicules édilitaires	30.09.2024	205				203		2	2				0	10.00%	Amortissements compris dans le budget 2026				
		<b>BÂTIMENT EDILITAIRE ET DÉCHETTERIE</b>																			
	<b>DB</b>	Nouveau bâtiment édilitaire et déchetterie	2026	5'000				5'000							0	3.00%	150	4'850			
<b>7</b>		<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>																			
<b>71</b>		<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>																			
	<b>MF</b>	Infrastructures EP - Traversée du Village	28.09.2020	405				62	343	35	35	273			0	1.25%	5	400			
	<b>MF</b>	Remplacement conduite Javroz	18.12.2017	200				129	71	71					0	1.25%	3	3	3	191	
	<b>MF</b>	Pra Gremaud - Conduite eau potable	12.12.2022	185				185		65	120				0	1.25%	2	2	181		
	<b>MF</b>	Remplacement conduite EP Petite Fin	11.12.2023	102				102		60	42				0	1.25%	1	1	100		
	<b>MF</b>	Bochenets - La Hétraie (Pra Gremaud étape 2)	2026	250				250			50	200			0	1.25%	250				
	<b>MF</b>	Village d'en haut	2026	100				100				100			0	1.25%	100				
	<b>MF</b>	Champ des Moulins	2027	250				250				100	150		0	1.25%	250				
	<b>MF</b>	Remplacement des installations UV station de traitement	2027	200				200				200			0	1.25%	200				
	<b>MF</b>	Vers St-Jaques	2028	100				100					100		0	1.25%	100				



## Plan financier d'investissement 2026-2030 +

N°	Conseiller	Désignation	A voter / Voté	Charge brute	Montants déduits (KCHF)					Charges						Amortissements (KCHF)							
					Subven- tions	Tiers	Utilisé	Planifié 2025	Charge nette	Budget clôturé	2026	2027	2028	2029	2030 +	Contrôle	Taux d'amort.	2026	2027	2028	2029	2030 +	
72		<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>																					
	MF	Infrastructures du Javroz (100K en 2012 et 2000K en 2013)	2012-2013	2'100	1'400	185	0	515		515						0	1.25%	26	26	26	622		
	MF	Infrastructures du Javroz - Crédit additionnel	27.05.2024	120				120		120						0	1.25%	2	2	2	114		
	MF	Les Planches - Mise en séparatif	27.05.2024	410		44	25	341		341						0	1.25%	5	5	5	395		
	MF	Les Léchanches (branche résiduelle)	2018	150				150		25	125					0	1.25%	2	2	2	146		
	MF	Le Borgeat - Mise en conformité	2026	250				250		35	215					0	1.25%	3	3	3	244		
	MF	Pra Gremaud - Eaux usées	12.12.2022	1'680		2		1'678		20	820	838				0	1.25%			21	1'659		
	MF	PGEE - Etat des lieux de l'inventaire	15.12.2025	670				670		670						0	10.00%	67	67	67	469		
	MF	Infrastructure EU - Traversée du Village	28.09.2020	630		338		292		220	72					0	1.25%			8	622		
	MF	Bochenets - La Hétraie (Pra Gremaud étape 2)	2026	1'500				1'500		600	900					0	1.25%				1'500		
	MF	Village d'en haut	2026	300				300		80	220					0	1.25%				300		
	MF	Clos des Charrières - Pont de Coppet	13.12.2010	760		59		701		500	201					0	1.25%				760		
	MF	Champ des Moulins	2027	1'500				1'500		100	1'400					0	1.25%				1'500		
	MF	En coppet - La Chaudalla	2028	200				200		50	150					0	1.25%				200		
	MF	Vers St-Jaques	2028	350				350		350						0	1.25%				350		
	MF	Pra Haubert	2028	800				800		800						0	1.25%				800		
	MF	Mise en séparatif de la Commune (estimation de projet)	2026	4'000				4'000		4'000						0	1.25%				4'000		
74		<b>ENDIGUEMENTS</b>																					
	PN	Endiguements Progema	11.12.2023	121	43	70		8	8							0	5.00%	<i>Amortissements compris dans le budget 2026</i>					
79		<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIR</b>																					
	NRe	Révision du PAL	30.09.2024	280		21	29	230		230						0	10.00%	28	28	28	196		
8		<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>																					
81		<b>AGRICULTURE</b>																					
	PN	Desserte de l'alpage des Audèches	2026	1'900	1'200			700		700						0	5.00%			35	35	630	
84		<b>TOURISME</b>																					
	SM	Patinoire La Scie	12.12.2022	515	65	599		-149	-149							0	4.00%	<i>Amortissements compris dans le budget 2026</i>					
<b>TOTAUX</b>					56'773	2'607	1'481	7'289	440	44'956	-121	6'716	10'877	11'663	8'470	7'351	0		0	413	621	810	48'368



## Plan financier de fonctionnement 2026-2030 +

Comptes de fonctionnement		Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Evolution planifiée	Plan 2027	Plan 2028	Plan 2029	Plan 2030 +
30	Charges de personnel	-2'376'775.75	-2'584'555.00	-2'711'155.00	2.00%	-2'765'378.00	-2'820'686.00	-2'877'100.00	-2'934'642.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-3'261'253.61	-3'794'445.00	-4'387'989.00	2.00%	-4'475'749.00	-4'565'264.00	-4'656'569.00	-4'749'700.00
33	Amortissement du patrimoine administratif	-1'851'423.58	-1'904'416.25	-1'952'400.70	effectif	-2'365'400.70	-2'573'400.70	-2'762'400.70	-2'836'736.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-627'095.32	-345'716.16	-251'296.16	effectif				
36	Charges de transferts	-7'511'989.47	-8'035'478.00	-8'520'259.70	6.00%	-9'031'475.00	-9'573'364.00	-10'147'766.00	-10'756'632.00
39	Imputations internes	-603'265.03	-664'700.00	-639'050.00					
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-16'231'802.76</b>	<b>-17'329'310.41</b>	<b>-18'462'150.56</b>		<b>-18'638'002.70</b>	<b>-19'532'714.70</b>	<b>-20'443'835.70</b>	<b>-21'277'710.00</b>
40	Revenus fiscaux	11'342'615.09	11'371'700.00	12'015'700.00	3.00%	12'376'171.00	12'747'456.00	13'129'880.00	13'523'776.00
41	Patentes et concessions	0.00	0.00	0.00	effectif				
42	Taxes et redevances	2'814'904.50	2'715'800.00	2'733'300.00	1.00%	2'760'633.00	2'788'239.00	2'816'121.00	2'844'282.00
43	Revenus divers	19'440.40	0.00	0.00	effectif				
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	470'069.48	541'767.37	539'524.65	effectif				
46	Revenus de transferts	1'702'613.83	1'652'662.03	1'971'617.84	6.00%	2'089'915.00	2'215'310.00	2'348'229.00	2'489'123.00
49	Imputations internes	603'265.03	664'700.00	639'050.00					
<b>Total des revenus d'exploitation</b>		<b>16'952'908.33</b>	<b>16'946'629.40</b>	<b>17'899'192.49</b>		<b>17'226'719.00</b>	<b>17'751'005.00</b>	<b>18'294'230.00</b>	<b>18'857'181.00</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>721'105.57</b>	<b>-382'681.01</b>	<b>-562'958.07</b>		<b>-1'411'283.70</b>	<b>-1'781'709.70</b>	<b>-2'149'605.70</b>	<b>-2'420'529.00</b>
34	Charges financières	-608'406.40	-603'400.00	-856'500.00	5.00%	-899'325.00	-944'291.00	-991'506.00	-1'041'081.00
44	Revenus financiers	691'076.76	562'790.00	579'890.00	0.00%	579'890.00	579'890.00	579'890.00	579'890.00
<b>Résultat financier</b>		<b>82'670.36</b>	<b>-40'610.00</b>	<b>-276'610.00</b>		<b>-319'435.00</b>	<b>-364'401.00</b>	<b>-411'616.00</b>	<b>-461'191.00</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>803'775.93</b>	<b>-423'291.01</b>	<b>-839'568.07</b>		<b>-1'730'718.70</b>	<b>-2'146'110.70</b>	<b>-2'561'221.70</b>	<b>-2'881'720.00</b>
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	effectif				
48	Revenus extraordinaires	432'874.55	424'200.00	424'200.00	effectif	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>432'874.55</b>	<b>424'200.00</b>	<b>424'200.00</b>		<b>424'200.00</b>	<b>424'200.00</b>	<b>424'200.00</b>	<b>424'200.00</b>
<b>Résultat annuel du compte de résultat</b>		<b>1'236'650.48</b>	<b>908.99</b>	<b>-415'368.07</b>		<b>-1'306'518.70</b>	<b>-1'721'910.70</b>	<b>-2'137'021.70</b>	<b>-2'457'520.00</b>
<b>Charges / Recettes</b>		<b>93.16%</b>	<b>99.99%</b>	<b>102.20%</b>		<b>107.17%</b>	<b>109.18%</b>	<b>111.07%</b>	<b>112.37%</b>



## Plan financier quinquennal 2026-2030 +

### Indicateurs financiers MCH2

								Valeurs indicatives		
	Comptes		Budget		Plan		Plan	Plan	< 100 %	bon
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030			
<b>Taux d'endettement net</b>	<b>33.58%</b>	<b>88.27%</b>	<b>41.60%</b>	<b>102.50%</b>	<b>166.02%</b>	<b>201.47%</b>	<b>200.85%</b>			
Capitaux de tiers	27'752'381.35	37'893'805.70	31'752'381.35	39'339'381.35	47'718'381.35	52'908'381.35	53'518'315.00	100 % - 150 %	suffisant	
Engagements hors bilan	4'897'575.00	3'951'595.00	4'947'426.00	4'997'785.00	5'048'656.00	5'100'045.00	5'151'957.00			
./. Subventions d'invest.	-4'987'112.74	-5'044'051.00	-4'937'635.00	-4'888'648.00	-4'840'147.00	-4'792'127.00	-4'744'584.00			
./. Patrimoine financier	-23'853'753.00	-26'763'408.00	-26'763'408.00	-26'763'408.00	-26'763'408.00	-26'763'408.00	-26'763'408.00			
<b>Dette nette</b>	<b>3'809'090.61</b>	<b>10'037'941.70</b>	<b>4'998'764.35</b>	<b>12'685'110.35</b>	<b>21'163'482.35</b>	<b>26'452'891.35</b>	<b>27'162'280.00</b>			
Population légale	2'619	2'665	2'703	2'746	2'790	2'834	2'879	< 0	patrimoine net	
<b>Endettement net /habitant</b>	<b>1'454.00</b>	<b>3'767.00</b>	<b>1'849.00</b>	<b>4'619.00</b>	<b>7'585.00</b>	<b>9'334.00</b>	<b>9'435.00</b>	0 - 1'000	endettement faible	
								1'001 - 2'500	endettement moyen	
Revenus fiscaux	11'342'615.09	11'371'700.00	12'015'700.00	12'376'171.00	12'747'456.00	13'129'880.00	13'523'776.00	2'501 - 5'000 +	endettement élevé	



## Plan financier quinquennal 2026-2030 +

### Indicateurs financiers MCH2

Taux d'autofinancement	Valeurs indicatives						
	Comptes	Budget	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Taux d'autofinancement</b>	<b>14.00%</b>	<b>5.00%</b>	<b>3.00%</b>	<b>2.00%</b>	<b>1.00%</b>	<b>-1.00%</b>	<b>-2.00%</b>
Résultat	1'236'650.48	908.99	-415'368.07	-1'306'518.70	-1'721'910.70	-2'137'021.70	-2'457'520.00
Amortissements du PA	1'851'423.58	1'904'416.25	1'952'400.70	2'365'400.70	2'573'400.70	2'762'400.70	2'836'736.00
Amortissements des FS	627'095.32	345'716.16	251'296.16	0.00	0.00	0.00	0.00
./. Prélèvements des FS	-470'069.48	-541'767.37	-539'524.65	0.00	0.00	0.00	0.00
./. Dissolution subventions	-338'080.03	-335'512.00	-330'479.00	-325'522.00	-320'639.00	-315'829.00	-311'092.00
./. Prélèvement sur capital	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00
<b>Autofinancement</b>	<b>2'482'819.87</b>	<b>949'562.03</b>	<b>494'125.14</b>	<b>309'160.00</b>	<b>106'651.00</b>	<b>-114'650.00</b>	<b>-356'076.00</b>
Revenus fiscaux	11'342'615.09	11'371'700.00	12'015'700.00	12'376'171.00	12'747'456.00	13'129'880.00	13'523'776.00
Taxes	2'814'904.50	2'715'800.00	2'733'300.00	2'760'633.00	2'788'239.00	2'816'121.00	2'844'282.00
Revenus divers	13'050.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus financiers	691'076.76	562'790.00	579'890.00	579'890.00	579'890.00	579'890.00	579'890.00
Prélèvement sur FS	470'069.48	541'767.37	539'524.65	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	1'702'613.83	1'652'662.03	1'971'617.84	2'089'915.00	2'215'310.00	2'348'229.00	2'489'123.00
Revenus extraordinaires	432'874.55	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00
./. Prélèvement sur capital	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00	-424'200.00
Prélèvement réserve retrai.	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00	424'200.00
<b>Revenus courants</b>	<b>17'467'204.21</b>	<b>17'268'919.40</b>	<b>18'264'232.49</b>	<b>18'230'809.00</b>	<b>18'755'095.00</b>	<b>19'298'320.00</b>	<b>19'861'271.00</b>